

TERRITOIRE DES ILES WALLIS ET FUTUNA

STRATEGIE TERRITORIALE POUR L'INNOVATION WALLIS & FUTUNA

Préambule

Pour faire face aux défis que doit relever la société wallisienne et futunienne à court et moyen terme, il semble plus que nécessaire de fixer des objectifs ambitieux et de trouver les moyens qui permettront de résoudre les difficultés économiques et sociales du Territoire. En l'absence de perspective, la population émigre massivement et rapidement vers la Nouvelle-Calédonie et de plus en plus vers la Métropole où elle espère trouver un emploi salarié et bénéficier de certains services qui n'existent pas à Wallis et Futuna (allocation chômage, allocation familiale, sécurité sociale, etc.).

Dans un contexte de mondialisation caractérisé par un développement multipolaire, le Territoire doit impérativement rechercher les moyens d'intégrer le monde moderne sans pour autant se délester ni de son histoire ni de sa culture qui constituent le ciment de la société.

L'élaboration, en cours, d'une stratégie globale de développement du Territoire, devrait préciser les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour parvenir à engager le Territoire dans la voie du développement économique, social et culturel qui permettra de répondre aux attentes légitimes des populations en matière d'emploi, de culture, de santé et de bien être en général. L'une des pistes identifiée, notamment dans le cadre de la programmation et du dialogue politiques avec l'Union européenne et l'Etat, concerne le développement de l'innovation qui devrait permettre d'identifier des réponses nouvelles et adaptées favorisant la création de nouvelles activités économiques. Cette nouvelle perspective permettra non seulement de fixer la population sur place mais permettra également d'attirer une nouvelle population qui serait séduite par les conditions de vie meilleures sur le Territoire.

Table des matières

I.	Processus d'élaboration de la stratégie	4
a.	. But de la stratégie	4
b.	. Situation de départ	4
c.	. Mise en perspective	5
d.	l. Engagement des acteurs	5
II.	Vision et objectifs stratégiques pour 2016-2025	6
a.	. Vision	6
b.	. Elaboration des objectifs stratégiques	6
c.	. Description des objectifs, des résultats attendus et des activités	6
III.	Mise en œuvre de la stratégie	9
a.	. Capacités de soutien à l'innovation	9
b.	. Coopération	9
c.	. Financement des activités	9
d.	l. Suivi et actualisation	9
IV.	Evaluation de la stratégie	9
V.	Plan d'actions pilotes 2016-2020	11
a.	. Description des actions pilotes	11
b.	Programmation des actions pilotes	14
c.	. Système de contrôle	14
Ter	rmes et abréviations	15

I. Processus d'élaboration de la stratégie

a. But de la stratégie

La définition de l'innovation peut être de « répondre au changement de façon créative ». Elle est constituée d'un ensemble de démarches scientifiques, technologiques, organisationnelles, financières et commerciales qui amènent à créer ou améliorer des procédés, des produits et services.

Le but de la stratégie peut être d'augmenter les capacités du Territoire à aller vers un développement économique durable, en préservant ses valeurs, son environnement, et en valorisant ses spécificités. La stratégie doit créer un système durable entretenant l'innovation et s'appuyant sur des moyens mis en place par le Territoire pour garantir la mise en œuvre de sa stratégie et de son plan d'action.

b. Situation de départ

La présente stratégie s'appuie sur l'analyse du contexte et sur la consultation des acteurs privés et publics du territoire menée d'avril à juin 2015, par une quarantaine d'entretiens et de réunions, pour déterminer les besoins, identifier les problèmes à résoudre, fixer les objectifs et proposer des actions.

Les résultats de l'analyse soulignent :

- des atouts sur lesquels s'appuyer : des spécificités culturelles, un cadre et une qualité de vie, des savoir-faire, une fiscalité attractive, la solidarité familiale, etc.
- des opportunités à saisir: la révision ou l'élaboration en cours de la stratégie de développement durable, des politiques et des stratégies sectorielles, la coopération régionale, l'éligibilité à divers programmes européens, l'objectif de désenclavement économique et d'accessibilité, la recherche, etc.
- des menaces à prendre en considération : le repli, l'écart de développement entre les deux îles, des formations inadaptées aux besoins, une augmentation des inégalités, etc.
- des faiblesses à compenser : l'émigration des jeunes, la diminution de la population, le manque de compétences, le manque de moyens, peu d'activités économiques, peu d'emplois dans le secteur privé, etc.

Les secteurs prioritaires pour le Territoire sont : les activités économiques et le secteur privé, l'eau et les énergies renouvelables, la santé, la formation, le tourisme et le numérique.

Les opportunités à saisir pour encourager l'innovation et des applications économiques potentielles résident dans :

- la définition des priorités stratégiques du territoire, des secteurs à développer,
- l'identification des freins à lever, des étapes à franchir,
- l'évaluation des potentiels dans les domaines cibles : énergies, ressources et patrimoine naturel et culturel, les activités de loisirs, l'économie numérique, les produits spécifiques à haute valeur ajoutée (textile), etc.
- l'identification des niches économiques à favoriser,
- la structuration et la collaboration des acteurs, la coopération régionale,

Les besoins exprimés évoquent des dispositifs dédiés aux entreprises pour l'amélioration de la gestion des entreprises, le renforcement des compétences, l'accès aux prêts pour l'investissement, l'adaptation des offres de formations, le développement de l'offre de services, l'amélioration des produits locaux (qualité, valeur ajoutée, approvisionnement, commercialisation), le développement des énergies renouvelables.

L'offre, très restreinte en matière d'innovation, réside dans la créativité dans les domaines de l'artisanat, du textile, dans les projets de production locale agro-alimentaire, la transformation du bois.

c. Mise en perspective

Des préalables sont nécessaires avant le développement de l'offre de services, dans les domaines des loisirs, du tourisme, pour mettre en place des activités économiques durables, et promouvoir les produits et services locaux. Il s'agit :

- de l'adaptation et le l'application de la réglementation (travail, commerce, etc.),
- de la concertation des acteurs sur l'évolution du fonctionnement et de la collaboration des différentes institutions, et sur la répartition des compétences,
- du renforcement de la coopération.

Ces sujets font partie des thèmes de travail pour l'élaboration en cours de la stratégie de développement durable du Territoire à l'horizon 2030. Un accord des institutions du Territoire est souhaitable sur ces sujets, des décisions nécessaires pour apporter les conditions favorables au développement des secteurs potentiels.

d. Engagement des acteurs

La stratégie pour l'innovation a été élaborée en concertation avec l'ensemble des institutions et acteurs publics et privés du Territoire, représentés au sein d'un Conseil consultatif pour l'innovation. Elle fait l'objet d'une consultation publique, d'une validation par le comité consultatif de l'innovation, et d'une décision de l'Assemblée Territoriale, qui sera rendue exécutoire par un arrêté du Préfet, avant sa mise en œuvre programmée en 2016.

II. Vision et objectifs stratégiques pour 2016-2025

a. Vision

La stratégie se veut réaliste, spécifique et adaptée aux besoins et aux contraintes du Territoire des îles Wallis et Futuna.

L'orientation principale de la stratégie peut être énoncée ainsi : « Innover pour s'adapter intelligemment et durablement face aux changements ».

Elle se décline en trois priorités :

- (1.) Innover pour améliorer et transférer les connaissances scientifiques et techniques,
- (2.) Innover pour développer des activités économiques adaptées,
- (3.) Innover pour renforcer les capacités et les moyens.

La santé, l'environnement et l'aménagement sont abordés de façon transversale dans plusieurs axes.

b. Elaboration des objectifs stratégiques

La stratégie se concentre sur des objectifs stratégiques dont le choix s'est effectué sur la base des potentiels et des opportunités identifiés pour l'innovation, de la correspondance entre l'offre et la demande et de la disponibilité des ressources humaines et financières.

Le tableau ci-après présente :

- Les objectifs stratégiques,
- L'amélioration souhaitée (but),
- Les résultats attendus (produits et services obtenus par le projet),
- Les activités à entreprendre (pour obtenir les résultats),
- Les ressources requises pour l'action (et le détail des moyens envisagés pour estimer les ressources),
- Les partenaires et publics cibles,
- La preuve démontrant que l'objectif a été atteint.

c. Description des objectifs, des résultats attendus et des activités

Objectifs stratégiques	Amélioration souhaitée (But)	Résultats attendus	Activités à entreprendre	Ressources requises pour l'action (détails des moyens envisagés pour estimer les ressources)	Partenaires (<u>meneur</u>) et publics cibles	Preuve démontrant que l'objectif à été atteint
1. Améliorer et transférer les connaissances scientifiques et techniques	Améliorer les connaissances des écosystèmes et des ressources naturelles	Une gestion et protection optimisée des écosystèmes et des ressources naturelles, des connaissances améliorées	1.1. Encourager la recherche fondamentale et appliquée, restituer les travaux, exposer les perspectives (sensibilisation des acteurs locaux)	1.1. et 1.2. Financements (outils d'aide à la décision, investissements), + Ressources humaines (coordination, veille technologique, suivi) + Mesures d'accompagnement des	<u>Services admin</u> . + UNC - universités, étudiants	Compte-rendu de vulgarisation sur les résultats de la recherche auprès des acteurs locaux.
	Utiliser de façon optimale des innovations techniques au profit des acteurs économiques et sociaux	Des ressources naturelles utilisées durablement / Une réduction de l'impact négatif des activités humaines sur l'environnement	1.2. Encourager la R&D, favoriser l'expérimentation (pollutions et atteintes à l'environnement, énergies renouvelables et économies d'énergie, adaptation des bâtiments et transports, valorisation des ressources naturelles, etc.)	entreprises (cf. Action 3.1.)	Services admin.+ porteurs de projets, CCIMA, UNC – universités, organismes de recherche	Résultats des projets avec développement - transfert de technologie
2. Développer des activités économiques adaptées au contexte local	Stimuler la création de nouvelles activités économiques	De nouveaux produits et services, production locale, organisation, gestion créés ou améliorés	2.1. Développer des nouveaux secteurs : numérique (TIC), loisirs (tourisme adapté/ de niche),	Assistance technique (secteur loisirs) + Financements (outils de com., formations) + Ressources humaines (centralisation, animation, promotion, suivi)	Services admin. + CCIMA, entreprises, institutions locales	Résultats des activités économiques créées dans les nouveaux secteurs.
	Améliorer et diversifier les productions locales de qualité	La qualité des produits et des services est conforme aux standards internationaux, les circuits d'approvisionnement et de distribution des productions locales sont améliorés, créés	2.2. Evaluer les besoins / les potentiels, améliorer les techniques et la qualité des productions locales (agroalimentaires, textile, artisanales), les valoriser, certifier (origine), les commercialiser	Assistance technique (filières, marketing, labellisation) + Financements (études de marchés, outils, appuis) + Ressources humaines (veille technologique, suivi, cf. Action 1.2.) + Mesures réglementaires (régulation, contrats approvisionnement et vente)	CCIMA + Entreprises, services admin. Affaires économiques, institutions, consommateurs	Résultats sur la vente et la qualité des produits. Mesures réglementaire favorisant les produits locaux.

	Valoriser les spécificités du Territoire	La protection du patrimoine naturel et culturel est effective, des activités nouvelles sont développées	2.3. Appuyer la conservation du patrimoine matériel et immatériel, diffuser les connaissances, développer des activités (produits & services), sensibiliser, etc.	Assistance technique (accès aux connaissances, conservation, vulgarisation) + Financements (formations, inventaires, outils) + Ressources humaines (animation, suivi, partenariats privés cf. Action 2.1.)	Services admin. + Institutions, acteurs privés, CCIMA, société civile	Résultats des activités professionnelles de valorisation du patrimoine
3. Renforcer les capacités et les moyens	Améliorer les capacités des entreprises	La gestion des entreprises est améliorée, les dispositifs d'accompagnement sont renforcés	3.1. Professionnaliser et renforcer les moyens d'action pour développer les dispositifs (d'assistance technique, de formation, d'aide au financement, etc.)	Assistance technique (nouveaux dispositifs, partenariats) + Financements (formations, outils) + Ressources humaines (appui, sensibilisation, suivi)	CCIMA + Entreprises, services admin. Education, Travail & Affaires sociales, institutions	Résultats des entreprises bénéficiaires des dispositifs en place.
	Développer les capacités d'adaptation des populations	La population active est en capacité d'occuper les emplois existants ou à venir	3.2. Adapter les formations initiales et continues, insérer les jeunes et chercheurs d'emplois, favoriser la réussite scolaire (dispositifs, encadrement)	Assistance technique (nouveaux dispositifs emploi / réussite scolaire) + Financements (analyse des données sur l'éducation et l'économie, formations, outils) +Ressources humaines (animation, suivi)	Services admin. Education, Formation + Travail & Affaires sociales Impliqués : société civile, acteurs privés, CCIMA	Résultats et taux d'utilisation du dispositif emploi, résultat.
	Renforcer les moyens financiers	L'accès aux financements est amélioré, diversifié, un système de financement des initiatives d'innovation est en place	3.3. Saisir les opportunités, diversifier les sources de financement, informer les porteurs de projets et les entreprises	Ressources humaines (recherche de financement, veille et diffusion, appui au montage de projet en lien avec les services et les porteurs de projet)	Services admin. + Institutions locales, acteurs privés, établissements bancaires, CCIMA, porteurs de projets	Sources de financement, objets, montants, bénéficiaires. Nb de projets financés / nb de projet ayant bénéficié de l'appui

III. Mise en œuvre de la stratégie

a. Capacités de soutien à l'innovation

La stratégie territoriale pour l'innovation s'inscrit dans le cadre des stratégies nationales, régionales et locales. Elle précède, ou est élaborée dans le même temps que les stratégies locales relatives au développement durable du territoire, au développement du secteur primaire, du secteur numérique, à la préservation de la biodiversité, de la culture.

Les stratégies évoquées et leur mise en œuvre favoriseront les actions développées par la stratégie territoriale pour l'innovation et son plan d'action. Elles renforceront les moyens et les capacités.

b. Coopération

La mise en œuvre de la stratégie territoriale pour l'innovation s'appuiera sur la coopération technique régionale avec les pays voisins et inter-PTOM, via l'accord particulier entre l'Etat, la Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna, les programmes européens de développement tel que le FED régional et thématique, les programmes européens spécifiques et accessibles aux PTOM, tels que les programmes dédiés à l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, la culture et la créativité, la recherche et l'innovation, l'environnement, etc.

La mise en œuvre de la stratégie s'appuiera également sur des partenariats techniques avec les organisations régionales et internationales (recherche, formation, etc.) auxquels le Territoire peut participer.

c. Financement des activités

Les financements sollicités, via les projets et les actions portés par la stratégie, proviendront de l'Union Européenne, de l'Etat, du Territoire. La recherche de cofinancements et de synergie avec d'autres programmes et plans d'actions engagés, au niveau local ou régional, permettra d'optimiser les résultats obtenus avec les ressources disponibles. Les financements privés seront également recherchés pour soutenir en particulier le développement des activités, produits et services innovants.

d. Suivi et actualisation

Le plan d'action, qui mettra en œuvre les priorités sur une période de 5 ans, comprendra un système de contrôle. L'identification, au préalable, d'indicateurs facilitera le suivi, l'évaluation des démarches entreprises pour favoriser l'innovation. Un comité de suivi sera chargé du suivi de la mise en œuvre de la stratégie et de son actualisation, à l'issue d'une période de 10 ans.

IV. Evaluation de la stratégie

Pour chaque objectif stratégique, les indicateurs de performance et les hypothèses sont précisés.

Objectif 1 - Améliorer et transférer les connaissances scientifiques et techniques

Amélioration souhaitée	Résultats attendus	Indicateurs de performance	Hypothèses
Améliorer les connaissances des écosystèmes et des ressources naturelles	Une gestion et protection optimisée des écosystèmes et des ressources naturelles, des connaissances améliorées	Nombre (Nb) de rapports et thèses, nb d'étudiants, nb de projets / produits / activités développés (nouveaux ou améliorés), plus- value	Les acteurs s'accordent sur les pistes de développement, les pistes de recherche
Utiliser de façon optimale des innovations techniques au profit des acteurs économiques et sociaux	Des ressources naturelles utilisées durablement / Une réduction de l'impact négatif des activités humaines sur l'environnement	Nb d'actions abouties (mesures d'application appliquées), de projets / activités développés dans les entreprises ou les services publics, de dispositifs installés, valeur économique (production énergétique / économie réalisée dans les entreprises ou les services publics)	suivent les priorités, les actions sont coordonnées, les conditions et les moyens permettent d'appliquer les mesures

Objectif 2 - Développer des activités économiques adaptées au contexte local

Amélioration souhaitée	Résultats attendus	Indicateurs de performance	Hypothèses
Stimuler la création de nouvelles activités économiques	De nouveaux produits et services, production locale, organisation, gestion créés ou améliorés	Politiques publiques adoptées, nb de mesures appliquées, nb d'activités créées ou améliorées, valeur économique, nb de partenariats, taux de participation, nb d'emplois créés	Le contexte est favorable à l'essor de nouvelles activités, les conditions et les moyens permettent d'appliquer les mesures
Améliorer et diversifier les productions locales de qualité	La qualité des produits et des services est conforme aux standards internationaux, les circuits d'approvisionnement et de distribution des productions locales sont améliorés, créés	Plan de développement du secteur primaire adopté, nb de mesures appliquées, nb de produits nouveaux ou améliorés conformes, valeur économique	Les efforts sont réalisés pour renforcer les moyens d'action et de contrôle, des mesures favorisent les productions locales
Valoriser les spécificités du Territoire	La protection du patrimoine naturel et culturel est effective, des activités nouvelles sont développées	Nb de dispositifs mis en place, nb de bénéficiaires, nb d'activités crées, nb de projets développés, valeur économique	Les acteurs s'accordent sur les priorités, les objectifs et les moyens à mettre en œuvre, le contexte est favorable

Objectif 3 - Renforcer les capacités et les moyens

Amélioration souhaitée	Résultats attendus	Indicateurs de performance	Hypothèses
Améliorer les capacités des entreprises	La gestion des entreprises est améliorée, les dispositifs d'accompagnement sont renforcés	Moyens mis à disposition, Nb de bénéficiaires d'assistance, de formation	Les efforts sont réalisés pour renforcer les moyens d'action et de contrôle
Développer les capacités d'adaptation des populations	La population active est en capacité d'occuper les emplois existants ou à venir	Moyens mis à disposition, Nb de bénéficiaires, % insertion, nb d'activités créées, nb de dispositifs mis en place	Les acteurs s'accordent sur les priorités, les moyens à mettre en œuvre
Renforcer les moyens financiers	L'accès aux financements est amélioré, diversifié, un système de financement des initiatives d'innovation est en place	Sources et % des financements, nb de bénéficiaires, nb de projets soutenus / mis en œuvre	Les acteurs s'accordent sur les moyens à mettre en œuvre

V. Plan d'actions pilotes 2016-2020

Le plan d'actions pilotes met en œuvre la stratégie, décline les actions prioritaires, coordonne les contributions des partenaires (compétences et responsabilités), identifie les sources de financement des actions pilotes, et prévoit un système de contrôle.

L'évaluation des montants financiers nécessaires à la réalisation des actions sera faite après validation de la stratégie par les autorités du Territoire, en collaboration avec les partenaires concernés.

a. Description des actions pilotes

Objectifs stratégiques	Amélioration souhaitée (But)	Actions pilotes (5 ans)	Sources de financement potentielles *	Ressources requises pour l'action**	Partenaires (<u>Meneur</u> + impliqués)	Preuve de réalisation de l'action pilote
1. Améliorer et transférer les connaissances scientifiques	Améliorer les connaissances des écosystèmes et des ressources naturelles	<u>Pilote.1.1.</u> Amorcer la recherche dans les domaines potentiels (environnement, énergies)	Programmes UE	1.1. et 1.2. Financements (outils, investissements, etc.) + Ressources humaines (1	Serv. environnement + UNC, admin., organismes de recherche	Activité de la base scientifique, travaux produits, résultats obtenus,
et techniques	Utiliser de façon optimale des innovations techniques au profit des acteurs économiques et sociaux	Pilote 1.2. Amorcer la R&D, protéger et gérer les ressources prioritaires, expérimenter, sensibiliser à la gestion environnementale	11 ^{ème} FED régional & thématique PTOM + Programmes UE, FFEM	coordinateur)	Serv. environnement + Admin., organisations régionales, ADEME	Résultats obtenus, publics touchés (efforts de sensibilisation)
2. Développer des activités économiques adaptées au	Stimuler la création de nouvelles activités économiques	<u>Pilote 2.1.</u> Etudier leur potentiel et lever les freins pour les développer (TIC, activités de loisirs)	11 ^{ème} FED territorial WF (Numérique) + 10 ^{ème} FED régional	2.1. Financements (étude)	Serv. Affaires écono. +, CCIMA, entreprises, serv. admin.	Rapports d'études, de concertation, arrêtés / mesures adoptées
contexte local	Améliorer et diversifier les productions locales de qualité	Pilote 2.2. Evaluer les besoins en transfert/amélioration de technologie, en structuration des circuits commerciaux	10 ^{ème} FED thématique PTOM (Innovation)	2.2. Assistance tech.(outils)+ Ressourceshumaines	CCIMA + serv. Agriculture, affaires écono., Admin., entreprises	Rapports d'assistance et plan d'action, propositions de dispositifs
	Valoriser les spécificités du Territoire	<u>Pilote 2.3.</u> Etablir des partenariats et renforcer les moyens pour conserver et développer des activités (produits & services)	10 ^{ème} FED régional + Programmes UE	2.3. Assistance tech.+ Financements(moyens) +Ressources humaines	Serv. action culturelle + CCIMA, serv. environnement, institutions, org. Régionales	Rapport d'assistance, moyens obtenus, résultats des activités en développement
3. Renforcer les capacités et les moyens	Améliorer les capacités des entreprises	<u>Pilote 3.1.</u> Informer, former et accompagner au niveau technique et administratif pour la gestion, la qualité de l'offre, la vente, le partenariat, etc.	10 ^{ème} FED thématique PTOM (Innovation) + Programmes UE + 10 ^{ème} et 11 ^{ème} FED territorial WF	3.1. Assistance technique + Financement, + Ressources humaines	<u>CCIMA</u> + ADIE, serv. Travail, Affaires sociales, aff. écono., entreprises, GRETA, ADIE	Rapport d'assistance, rapports d'activité publiés, nb d'entreprises ayant obtenus des financements

Développer les capacités d'adaptation des populations	<u>Pilote 3.2.</u> Recenser les besoins, proposer des formations initiales et continues adaptées, développer les partenariats avec les entreprises, informer	Programmes UE + dispositif local (cadres pour WF)	3.2. Assistance technique + ressources humaines	<u>Vice-rectorat</u> + CCIMA, entreprises, serv. Travail, serv. affaires sociales, DEC, Admin., org. régionales	Rapport d'assistance, nombre et nature des partenariats établis, publics touchés
Renforcer les moyens financiers	<u>Pilote 3.3.</u> Développer les moyens de recherche de financements, la veille des dispositifs financiers en faveur de l'innovation	10 ^{ème} FED thématique PTOM (Innovation)	3.3. Ressources humaines	Serv. coord. Politiques publiques, +.CCIMA, acteurs économiques, org. régionales	Rapport d'activité, source des financements, nombre de projets déposés / financés

^{*:} sources potentielles de financements (hors cofinancement et contribution Etat et Territoire)

^{** :} le détail des moyens envisagés pour estimer les ressources, indiqué entre parenthèses, permettra d'évaluer les montants financiers nécessaires.

b. Programmation des actions pilotes

Etape 1: Lever les freins à l'innovation (2016-2018)

- Identifier la ou les structures locales en charge de la mise en œuvre des actions,
- Rechercher et informer sur les financements, les partenariats potentiels,
- Réglementer et appliquer les mesures visant à réunir les conditions favorables à l'innovation pour l'amélioration de la qualité de l'offre, au développement d'activités spécifiques, à la coopération, etc.
- Amorcer la Recherche dans le but d'apporter des solutions innovantes,
- Améliorer les capacités locales,
- Favoriser le partenariat, les échanges,
- Tester le développement de projets ciblés (agro-alimentaire, artisanat, énergie)

Etape 2 : Concentrer les moyens et les efforts pour innover (2017-2019)

- Soutenir les entreprises et les porteurs de projets innovants, en proposant des outils et dispositifs dédiés aux entreprises, adaptés au contexte local,
- Développer la coopération régionale et le transfert de compétences,
- Améliorer la qualité de l'offre, diffuser, promouvoir (agro-alimentaire, artisanat textile)
- Favoriser les filières porteuses, la création et l'application test,

Etape 3 : Soutenir la création de nouvelles activités (2018-2020)

 Développer les nouvelles activités spécifiques et stratégiques (énergie, numérique, loisirs « vers un tourisme adapté »)

c. Système de contrôle

Le contrôle portera sur la mise en œuvre des activités suivant le calendrier et les étapes, et sur l'utilisation des fonds.

Un service administratif, non impliqué dans la mise en œuvre du plan d'actions, sera identifié comme référent chargé du suivi et du contrôle, qui s'effectuera au moins deux fois par an. Les opérateurs, chargés de la mise en œuvre des actions, devront communiquer un rapport sur l'avancement technique et financier (données quantitatives et qualitatives).

Le comité consultatif se réunira, à minima, une fois par an pour le suivi de la mise en œuvre et la prise de décisions, sur la base des éléments recueillis par le contrôle.

Termes et abréviations

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (partenaire)

ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Economique (partenaire)

Admin. : Administration Supérieure de Wallis et Futuna et services techniques

CCIMA : Chambre de Commerce, d'Industries et des métiers de l'Agriculture de Wallis et Futuna

Coord.: Coordination

DEC: Direction de l'enseignement Catholique (partenaires)

Econo.: Économique

FED : Fonds Européens de Développement

FFEM: Fonds Français pour l'Environnement Mondial

Nb: Nombre (indicateurs)

Org.: Organisations (partenaires)
PTOM: Pays et Territoires d'Outre-Mer
R&D: recherche et développement

Serv.: Services administratifs (partenaires)

TIC : Technologie de l'information et de la Communication

UE: Union Européenne

UNC : Université de Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna (partenaire)

%: part (pourcentage)